CONCERTATION · DU VILLAGE AU MONT-LACHAT

Le comité de suivi

Ses membres par collège, son rôle, sa première réunion

Document publié avec le recueil des contributions, le 26 octobre 2026. Les noms des membres ne sont pas publiés.

Le 25 septembre, à l'issue de la soirée, treize participants se sont inscrits comme volontaires pour suivre la concertation jusqu'à son terme. La commune y ajoute un agriculteur exploitant sur le plateau, invité pour que chaque sensibilité y soit représentée, et deux élus : le maire et l'adjointe chargée de la concertation. Un autre élu peut être invité quand le sujet le demande — la voirie pour la route du Lachat, un élu de Cohennoz quand il est question du plateau — pour ce sujet seulement.

COLLÈGE	MEMBRES
Habitants à l'année	5
Résidents secondaires	4
Professionnels du plateau et des activités de montagne	3
Commerce du village	1
Agriculteur exploitant sur le plateau — invité	1
Élus du conseil municipal — le maire et l'adjointe chargée de la concertation	2

Ce que fait le comité

- **Il veille à la fidélité** : il relit la synthèse avant sa publication, puis le document de restitution, et vérifie que chaque contribution y est rapportée telle qu'elle a été écrite, que chaque idée reçoit une réponse et chaque refus une raison.
- **Il éclaire les réponses** avant que la commune les arrête, et son avis est consigné.
- **Il approfondit** les sujets que la commune lui confie — le premier est l'accès en voiture au plateau du Lachat l'été — avec les personnes concernées.
- **Il est consulté avant chaque étape publique** : les projets chiffrés début 2027, la réunion publique de début 2027, le bilan de l'essai de l'été 2027.

La décision revient au conseil municipal, qui en rend compte. Chaque membre parle en son nom ; les avis divergents sont consignés comme les autres. Le comité ne remplace pas les réunions publiques, ouvertes à tous.

Ses rendez-vous

Jeudi 5 novembre, 19 h : première réunion, relecture de la synthèse, adoption de la charte. **Lundi 23 novembre, 18 h** : les réponses envisagées par la commune. F**in novembre–début décembre** : première séance sur l'accès en voiture au plateau du Lachat l'été, avec les riverains, les professionnels du plateau et la SPL. **Mercredi 16 décembre, 19 h** : soirée de restitution, salle polyvalente. **Début 2027** : les projets chiffrés.

La charte du comité est publiée avec la synthèse, après son adoption le 5 novembre. Pour rejoindre le comité : une demande à la mairie ; le comité en décide à sa réunion suivante.